Marché public de fournitures

Acte d’Engagement

Passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1, 4 à 7 du code de la commande publique

|  |  |
| --- | --- |
| Service d’infrastructure de la défense Sud-Est  BP 97423  69347 LYON Cedex 07  SIRET 13000190200274 | |
| Personne publique habilitée par arrêté l’arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n’appartenant pas à l’administration centrale signataires des marchés publics et accords-cadres du ministère de la défense | Monsieur le directeur  du Service d’Infrastructure de la Défense Sud-Est |
| Représentant du pouvoir adjudicateur | Monsieur le chef de l’USID de Montpellier |
| Service en charge de l’exécution des prestations | USID de Montpellier |
| Représentant du service en charge de l’exécution des prestations | SCH Philippe VINCENT  Téléphone fixe : 05.65.58.48.60  Téléphone portable : 06.08.92.58.60  Mail : philippe5.vincent@intradef.gouv.fr |
| Ordonnateur | Monsieur le directeur  du Service d’Infrastructure de la Défense Sud-Est |
| Comptable public assignataire des paiements | Direction Départementale  des Finances Publiques des Landes  BP 20 175  40 003 MONT DE MARSAN CEDEX |
| Correspondant PME-PMI | Madame la chef du bureau exécution de la dépense  04.37.27.23.20 |

Objet du marché :

AVEYRON (12)

La Cavalerie (12290) – Camp du Larzac

Fourniture et montage de deux abris en bois

# Déclaration du titulaire

**Je, soussigné**,

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET [[1]](#footnote-1):

Représentée par :

Nom :

Qualité [[2]](#footnote-2) :

Représentant légal de l’entreprise.

Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[3]](#footnote-3) :

Par le siège.

Par l’établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro d’identification SIRET :

Mail :

PME :  Oui  Non

OU

**Le groupement d’entrepreneurs**  solidaire *ou*  conjoints[[4]](#footnote-4), ci-après dénommé « le titulaire » :

**1ère entreprise cotraitante, mandataire du groupement :**

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[[5]](#footnote-5):

Représentée par :

Nom :

Qualité[[6]](#footnote-6):

Représentant légal de l’entreprise.

Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[7]](#footnote-7) :

Par le siège.

Par l’établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro d’identification SIRET :

Mail :

PME :  Oui  Non

En cas de groupement conjoint, le mandataire déclare être solidaire de tous les membres du groupement.

**2ème entreprise cotraitante**[[8]](#footnote-8) :

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[[9]](#footnote-9):

Représentée par :

Nom :

Qualité[[10]](#footnote-10) :

Représentant légal de l’entreprise.

Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[11]](#footnote-11) :

Par le siège.

Par l’établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro d’identification SIRET :

Mail :

PME :  Oui  Non

**Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :**

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres  du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Montant** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.), du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les pièces prévues aux articles R.2143-11 et -12 du code de la commande publique.

**Le titulaire :**

- **déclare :** bénéficier d'une assurance garantissant sa responsabilité à l’égard du maître d’ouvrage, du représentant du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d’accidents ou de dommages, causés par l’exécution des prestations ainsi que d’une assurance de garantie décennale.

- **s’engage :** sans réserve conformément aux documents cités précédemment à exécuter les prestations dans les conditions du présent contrat. Toutefois l’offre présentée ne me lie que si elle m’est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres ;

**Avance :**

Conformément aux articles R.2191-16 et suivants du code de la commande publique, une avance sera versée au titulaire (sauf refus de ce dernier) dans les conditions décrites dans ces dispositions. Le montant de cette avance est égal à 30% du montant du marché. Cette avance n’est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l’objet de sous-traitance.

L’avance sera remboursée dans les conditions prévues à l’article R.2191-19 du code de la commande publique.

Le titulaire refuse de percevoir cette avance :  **Oui** ou  **Non**

**En cas d’acceptation de l’avance, elle est versée dans un délai de 30 jours à compter de la notification du marché.**

Dans le cas où le titulaire ne s’est pas prononcé ci-dessus, l’avance sera considérée comme refusée.

# Offre de prix

## Variation des prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.1.4 du CCAP.

## Montant du marché

Le marché est conclu pour un prix global et forfaitaire de :

Montant € HT : €

Montant TVA : €

Montant TTC : €

Soit en lettres : toutes taxes comprises

# Délai d’exécution

Le délai d’exécution du marché est fixé à **1 mois** à compter de la date fixée par l’ordre de service qui précisera de commencer les prestations.

# Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l’article 4.3 du CCAP.

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du/des compte(s) ouvert(s) conformément au(x) RIB au format IBAN joint(s) à l’offre.

# Délai de validité des offres

L'offre ainsi présentée ne lie le soumissionnaire que si le marché lui est attribué dans un **délai de 3 mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par l’avis d’appel public à la concurrence.

La notification du marché pouvant intervenir à une date ultérieure, au-delà du délai de 3 mois précisé ci-dessus.

|  |
| --- |
| Fait en 1 seul original *(signature et cachet du soumissionnaire dûment habilité)*  *Porter la mention manuscrite Lu et approuvé*  A le |
| Visa du contrôleur budgétaire et comptable du ministère des armées |

Signature de l’autorité habilitée à engager le pouvoir adjudicateur

|  |
| --- |
| **Acceptation de l’offre** |
| Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement  A , le  L’acheteur |

1. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-1)
2. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-2)
3. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir en annexe au présent marché le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations. [↑](#footnote-ref-3)
4. - Le candidat indique la forme du groupement en cochant la case correspondante. [↑](#footnote-ref-4)
5. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-5)
6. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-6)
7. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir en annexe au présent marché le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations. [↑](#footnote-ref-7)
8. - En cas de groupement composé de plus de deux cotraitants, l’identification exacte des autres cotraitants doit être annexée au présent accord. [↑](#footnote-ref-8)
9. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-9)
10. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-10)
11. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir en annexe au présent marché le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations. [↑](#footnote-ref-11)